

École Marie-de-l'Incarnation



Mémoire

Sur le projet de reconstruction de l'échangeur Turcot, aménagement de l'îlot de la bretelle de sortie De La Verendrye

École Marie-de-l'Incarnation— 5446 rue Angers, Montréal

T : 514-732-1451 C : mdli@csgm.qc.ca

Auteur et photos:

Jacinthe Joly

Vice-présidente du conseil d'établissement

École Marie-de-l'Incarnation

CONTENU

Présentation de l'école	4
Vision	5
Un espace vert, gazonné, aidant à la diminution des îlots de chaleur	5
Un lieux de détente	6
Une promenade historique	7
Des modules de jeux pour enfants	7
Un terrain de sport	7
Un parcs à chiens	8

La modification des voies publiques circulables autour du parc 8

Argumentation 9

Présentation de l'école

Une petite école au grand cœur: voilà comment nous pourrions présenter Marie-de-l'Incarnation, une école de quartier fondée en 1910, qui accueille les enfants d'âge préscolaire (5 ans) et primaire (de 6 à 12 ans). Avec moins de 175 élèves, les enfants, les enseignants et tout le personnel forment une communauté unie, aux liens tissés serrés.

Cet esprit de corps permet de faire un suivi très personnalisé et d'accorder une attention toute spéciale à chaque élève. Le premier ingrédient du succès de Marie-de-l'Incarnation, c'est le dévouement de l'équipe-école. Tous les adultes ont profondément à cœur la réussite de chaque enfant, qui est accueilli chez nous avec ses forces et ses faiblesses.

Les élèves qui en ont besoin peuvent compter sur des ressources complémentaires compétentes et attentionnées: orthopédagogue, orthophoniste, psychoéducatrice ou travailleur social. La réussite d'un élève s'obtient par l'addition de nombreux facteurs et par de bonnes habitudes. À Marie-de-l'Incarnation, nous mettons l'accent sur la rigueur, l'autonomie des élèves et la discipline. Ce sont trois ingrédients qui augmentent considérablement les chances de succès.

Pour garder les élèves motivés, nous nous assurons de leur offrir un milieu stimulant et agréable. S'ils ont du plaisir en apprenant, ils seront davantage attentifs et engagés dans leur propre réussite.

Finalement, de nombreuses activités viennent enrichir les matières scolaires au programme : sportives, culturelles ou sociales. Il y en a pour tous les goûts!¹

La direction de l'école et son conseil d'établissement ont amorcé depuis 2015 le projet de réfection complète de la cour d'école. Le maire d'arrondissement a déjà proposé un investissement en 2019 pour la conception d'un parc-école. Le projet en est à sa phase de réflexion, nous sommes tout de même d'avis d'apporter et de privilégier verdure et divertissement à nos enfants. Il serait donc avantageux et clairvoyant de pouvoir compter sur une continuité dans l'environnement immédiat de l'école.

¹ Tiré du site internet de l'école Marie-de-l'Incarnation, <http://marie-de-lincarnation.csdm.ca/>

Vision

L'espace situé entre les rues Roberval, Angers et la bretelle de sortie De La Verendrye de l'autoroute 15 est celui que nous souhaitons développer. Il est, selon nous, le premier contact visuel qu'aura l'usager arrivant dans le quartier par voie autoroutier. Cet espace se doit d'être bien aménagé, convivial, propre et invitant, car il s'agit de la représentation que le citoyen se fera de cette partie du sud-ouest. De par notre rôle, il est impératif pour nous de faire de l'environnement de l'école Marie-de-l'Incarnation un lieu où peuvent pleinement se développer, physiquement, moralement et intellectuellement, nos enfants. Pour ce faire, nous suggérons un parc à plusieurs vocations :

Un espace vert, gazonné, aidant à la diminution des îlots de chaleur

Ce n'est pas seulement les enfants et le corps professoral de l'école Marie-de-l'Incarnation qui profiteront des bénéfices d'un espace vert supplémentaire dans le quartier. Tous les résidents et travailleurs environnants apprécieront les bienfaits maintes fois prouvés d'un parc. Plusieurs études font état de l'importance primordiale de la végétalisation et de la protection des espaces verts et boisés actuels afin de lutter contre l'effet d'îlot thermique urbain (Heisler et al., 1994; Taha et al., 1996; McPherson et al., 2005; Solecki et al., 2005). En effet, la végétation permet de créer de la fraîcheur par différents processus, plus précisément :

- ▼ L'ombrage saisonnier des infrastructures;
- ▼ L'évapotranspiration;
- ▼ La minimisation des écarts de température au sol.

La végétation offre également d'autres avantages intéressants et complémentaires en milieu urbain, dont :

- ▼ L'amélioration de la qualité de l'air par la production d'oxygène, la captation du CO₂, la filtration des particules en suspension et la réduction de la demande énergétique liée à la climatisation;
 - ▼ L'amélioration de la qualité de l'eau grâce à la rétention de l'eau de pluie dans le sol et le contrôle de l'érosion des sols;
-

- ▼ Des bienfaits pour la santé de la population, y compris la protection contre le rayonnement ultraviolet (UV), la réduction du stress dû à la chaleur et la disponibilité de lieux pour faire de l'activité physique (Sundseth et Raeymaekers, 2006; Chiesura, 2004; Health Scotland et al., 2008; Rowntree et Nowak, 1991).

Au Québec, la végétation choisie pour protéger les bâtiments du rayonnement solaire estival doit avoir un feuillage caduc, mais peu de branchage pour réduire l'ombrage au minimum pendant les autres saisons, lorsque le gain solaire est souhaité (Déoux, 2004). Le choix des espèces aux fins de végétalisation urbaine doit être fait de façon judicieuse afin d'assurer une bonne densité du feuillage qui permettra, lorsque l'arbre est mature, une filtration d'au moins 60 % du rayonnement solaire.

Il convient également d'éviter les espèces émettrices de composés organiques volatils (COV) (par exemple, isoprènes, monoterpènes et hydrocarbures) entrant dans la composition du smog ainsi que les espèces à fort pouvoir allergisant (tableau 3). Selon Déoux (2004), la pollution atmosphérique et notamment les teneurs élevées en ozone potentialisent l'action des allergènes. En effet, les plantes des milieux urbains, plus stressées, pollinisent davantage ce qui engendre la fixation de certaines substances polluantes aux particules de pollen et augmente le potentiel allergisant.²

Comme la majorité des écoles primaires de Montréal, l'école Marie-de-l'Incarnation n'est pas équipée d'une climatisation ou d'un système de filtration de l'air. Lors des journées chaudes, les fenêtres de l'école sont ouvertes laissant entrer toutes les particules ou poussières provenant de la circulation abondante sur l'autoroute 15. Environ 300 000 véhicules circulent quotidiennement à travers l'échangeur Turcot, au coeur de ce complexe autoroutier.³ Des arbres placés stratégiquement entre les voies rapides et l'école, pourront facilement faire office de filtre et protéger les utilisateurs de l'école.

Un lieu de détente

² M. Giguère, (2009) Mesures de lutte aux îlots de chaleur urbains, Direction des risques biologiques, environnementaux et occupationnels Institut national de santé publique du Québec.

³ B. Bisson, La Presse, Publié le 05 octobre 2015 à 05h00, <http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201510/04/01-4906559-chantier-turcot-debut-du-grand-derangement.php>

Les travailleurs du secteur industriel du côté nord de l'autoroute seront à proximité du parc et pourront profiter de l'espace pour dîner ou prendre une pause. Il en est de même pour les professeurs de l'école Marie-de-l'Incarnation, les usagers du poste de police 15 et de tous les commerçants de la rue de l'Église. Des tables à pique-nique et des bancs publics seront de mises.

Une promenade historique

L'école Marie-de-l'Incarnation présente une revue historique riche et détaillée qui mériterait d'être présentée aux habitants du quartier. Les citoyens profiteraient d'une balade sur un sentier contournant complètement le parc, enrichi d'un contenu du passé sur les lieux qui les entourent. L'essence historique se projetterait par le biais de panneaux explicatifs, garnis de photos. Le sentier se transformerait en sentier de patinage l'hiver venu. Le canal Lachine et la vocation ouvrière du quartier au début du siècle sont aussi des thèmes intéressants pouvant être offerts aux gens.

Des modules de jeux pour enfants

Il nous est permis d'avancer que l'école apportera un important achalandage d'enfants d'âge primaire dans le parc, à toute heure du jour. En fait, ils seront probablement la principale clientèle de cet espace de vie. Il va sans dire que les enfants apprécient spécialement les modules de jeux.

Il ne faut pas négliger la présence du centre de loisirs Monseigneur Pigeon situé au 5550 Angers, tout près de l'école et du terrain en cause. Le centre Monseigneur Pigeon amènera une clientèle d'âge primaire et préscolaire, de par son camp de jour pour les enfants de 6 à 12 ans l'été et de par sa petite école offerte aux enfants de 3 à 5 ans, toute l'année. Il ne faut pas oublier les différentes garderies du secteur qui utiliseraient cet espace bien adapté pour cette clientèle.

Un terrain de sport

Un terrain de volley-ball, de basket-ball ou même un petit Skate Park sont bienvenus dans le quartier, car il n'existe présentement aucun terrain de ce genre dans les parcs des environs.

Un parc à chiens

Il existe présentement une problématique d'excréments de chien autour de l'école et même dans la cour d'école. Les propriétaires de chiens semblent laisser leurs animaux faire leurs besoins et ne se soumettent pas aux civilités de bases, soit de ramasser les matières fécales de ces derniers. Un parc à chien pourrait aider à réduire la quantité d'excréments sur les trottoirs et dans la cour, ce qui en résulterait une amélioration de la salubrité environnante.

La modification des voies publiques circulables autour du parc

La priorité pour nous est sans contredit la sécurité des enfants. Afin d'assurer un passage des plus sécuritaire entre la cour d'école et le parc, nous proposons une modification des rues. Le parc serait limitrophe à la cour d'école, ce qui éliminerait, pour les enfants, la traversée de la rue Roberval. Il est censé de croire qu'il y aura beaucoup de circulation d'enfants entre la cour d'école et le parc, le matin, le midi et le soir. Présentement, il y a achalandage de véhicules sur la rue Roberval par les parents venant déposer et reprendre leurs enfants le matin et le soir.

Nous comprenons l'importance de la rue Roberval puisqu'elle est la seule porte de sortie pour les résidences enclavées par l'autoroute 15 et sa sortie de La Vérendrye, la rue Angers et par la rue de l'Église. Dans notre vision, la rue Roberval pourrait être déplacée à l'extrémité nord du parc, soit longeant l'autoroute et cette même sortie et, se faisant, contournant le parc. Par contre, notre meilleure option étant de faire déboucher la rue Drake sur la rue de L'Église, désenclavant ainsi le secteur et donnant tout le terrain pour le parc.



Argumentation

Depuis quelques années, la ville de Montréal a effectué plusieurs travaux ayant pour sujet les parcs, espaces verts et leurs aménagements. Notre argumentation est étroitement inspirée, entre autres, du Plan directeur des parcs et espaces verts (2010) et du Plan de développement durable 2013-2015 de l'arrondissement Sud-Ouest :

Le Sud-Ouest est un territoire en croissance. Ce plan directeur fait le point sur la situation actuelle des parcs et trace les tendances à venir. Le parc représente un lieu privilégié pour le citoyen montréalais, car il remplace souvent une cour inexistante. Pour l'arrondissement, il peut être un facteur de fierté, une fenêtre sur la vivacité et un élément clé pour une vie de quartier réussie. Le problème de desserte du Sud-Ouest ne concerne pas la quantité de parcs offerts, mais bien qualité spatiale des espaces verts existants et leur disposition stratégique sur le territoire. On estime le village Turcot comme représentant une zone de déficience concernant les aires de jeux pour les enfants âgés entre 6 et 12 ans.⁴ En réalité, le parc Brisset est le seul parc près du secteur Turcot et de l'école Marie-de-l'Incarnation, et il est manifestement à vocation de détente seulement.⁵

L'offre pour les quartiers Émard et Côte-Saint-Paul est sous la moyenne des autres quartiers de l'arrondissement, mais elle correspond aux besoins de la population du

⁴ L. Blanchet, Architecte paysagiste, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle, Division des orientations et de l'expertise en parcs et espaces verts. Plan directeur des parcs et espaces verts, 2010. Arrondissement Sud-Ouest.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PARCS_PLAN_DIRECTEUR_PARCS_ESPACES_VERTS_SO_OCT_2011.PDF

⁵ Note de l'auteur

quartier qui est composée en grande partie de personnes âgées. La plupart des installations des parcs du Sud-Ouest sont vétustes. Il n'y a aucun développement d'aires de jeux de prévu à court ou long termes, mais la restauration des aires de jeux existantes est à considérer.⁴

Les principes directeurs du plan présentent cinq orientations qui devraient guider les futurs projets d'aménagement dans les parcs du Sud-Ouest. Ils sont une réponse aux problématiques rencontrées dans les parcs. Ils proposent des avenues pour une meilleure gestion des parcs et espaces verts de l'arrondissement.⁴

▲ La restauration des parcs existants

▲ L'introduction d'une vision d'ensemble :

Notre vision du parc s'inscrit dans cette philosophie, les nouveaux parcs doivent s'arrimer au modèle urbain existant dans le quartier et celui-ci doit présenter une offre variée d'activités. Ce projet de parc s'intègre bien dans une vue d'ensemble des parcs du secteur.⁶

▲ La bonification des parcs selon les besoins locaux

▲ La communication entre les différents intervenants

▲ La proximité des écoles et des centres communautaires :

Les parcs situés près des écoles sont très utilisés par les enfants à toute heure du jour. Ils devraient être priorisés afin d'offrir aux petits un cadre stimulant et sécuritaire. À la suite de l'analyse et des observations menées sur le terrain, nous avons observé que les équipements de ces parcs étaient généralement désuets et peu adaptés aux besoins des enfants d'aujourd'hui.⁴

La suite est tirée d'un article du site internet de Veille Action, pour de saines habitudes de vie :

<http://veilleaction.org/fr/la-veille/amenagement-et-urbanisme/2823.html>

⁴ L. Blanchet, Architecte paysagiste, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle, Division des orientations et de l'expertise en parcs et espaces verts. Plan directeur des parcs et espaces verts, 2010. Arrondissement Sud-Ouest.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PARCS_PLAN_DIRECTEUR_PARCS_ESPACES_VERTS_SO_OCT_2011.PDF

⁶ Note de l'auteur

La présence d'espaces verts tout près des écoles et de verdure dans les cours de récréation est associée à un meilleur développement cognitif des enfants, révèle une recherche qui a attiré notre attention. IL s'agit de l'étude Green spaces and cognitive development in primary schoolchildren par Dadvand P, et al., du Proc Natl Acad Sci U.S.A. (<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/26080420>)

Pour parvenir à ces constatations, des chercheurs d'universités espagnoles et américaines ont suivi, pendant une année, 2 623 élèves âgés de 7 à 11 ans et provenant de 36 écoles de la ville de Barcelone. À raison d'un test d'évaluation par trimestre, ils ont pu suivre les courbes d'apprentissage des enfants sur une période de 12 mois.

Ces tests étaient conçus pour mesurer trois paramètres cruciaux dans le développement cognitif de ce groupe d'âge, ce qui a permis aux chercheurs de constater chez les écoliers exposés à des environnements verts :

- ▲ un accroissement de 5 % de la mémoire de travail (qui permet de manipuler de multiples éléments d'information transitoire)
- ▲ un accroissement de 6 % de la mémoire supérieure de travail (dont le rôle est d'assurer la mise à jour continue de la mémoire à court terme)
- ▲ une diminution de 1 % de l'inattention.

Pour évaluer la quantité de verdure en périphérie des écoles, les chercheurs ont utilisé des photographies satellites haute définition. Ils ont aussi estimé l'exposition aux polluants atmosphériques générés par le trafic automobile, sachant que ces particules fines peuvent avoir une influence sur le développement du cerveau des enfants. Or, la présence de végétation dans un environnement filtre en partie ces émissions nuisibles.

En fonction de toutes ces données, les chercheurs ont pu établir que l'association entre les espaces verts et le développement cognitif accru des enfants pouvait en partie s'expliquer par la diminution des polluants atmosphériques. Selon leur modèle, ce facteur aurait un impact de l'ordre de 20 à 65 % sur l'ensemble des gains cognitifs des enfants. Ce qui signifie que cette association positive entre la verdure et

l'apprentissage est susceptible d'être causée par d'autres mécanismes dans une proportion de 35 à 80 %.



La situation actuelle de l'école Marie-de-l'Incarnation, vue du devant de l'école.



La situation actuelle de l'école Marie-de-l'Incarnation, vue de l'arrière de l'école.